

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent l'activité commerciale de prestations de service de l'entreprise Caval' Aura représenté par Camille Saby domicilié 16 rue Antoine Bonhomme 42530 St Genest Lerpt.

Article 1 - Champs d'application

Conformément à l'article L-441-6 du code du commerce, les présentes Conditions Générales de vente (CGV) constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Leur objet est de définir les conditions dans lesquelles le vendeur fournit aux acheteurs professionnels ou particuliers les produits et services suivants :

- L'intégralité des produits et services proposés par le vendeur.

Les CGV s'appliquent sans réserve ni restriction aux ventes conclues entre le vendeur et les acheteurs, quels que soient les stipulations qui peuvent figurer dans les conditions générales d'achat éventuellement établies par les acheteurs.

Toute commande passée implique l'acceptation automatique par l'acheteur des CGV du vendeur.

Le fait pour le vendeur de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses contenues dans les présentes CGV ne peut pas être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le vendeur peut convenir avec l'acheteur de conditions de vente particulières dérogeant ainsi aux CGV. Les présentes CGV sont en vigueur pour une durée illimitée, jusqu'aux éventuelles modifications opérées par le vendeur.

Article 2 - Commandes

2.1 - Modalités de commande

Les commandes peuvent être passées par les acheteurs auprès du vendeur :

- Par support papier, signature d'un devis et/ou d'un bon de commande assorti le cas échéant d'un acompte.
- Par contact téléphonique ou mail assorti les cas échéant d'un acompte.

Les ventes ne sont définitives, même si elles sont prises par l'intermédiaire d'employés vendeurs ou représentants qu'après acceptation expresse et par écrit du vendeur de la commande émises par l'acheteur. Cette acceptation pourra être matérialisée par l'envoi d'un mail ou d'un sms.

2.2 - Montant minimum

Aucun montant minimum de commande n'est requis par le vendeur.

Si l'acheteur souhaite modifier sa commande, sa demande ne peut être prise en compte que si elle parvient par écrit au vendeur et qu'il l'accepte par écrit en retour, le tout avant l'expédition des produits ou avant la date d'exécution du service par le vendeur.

Le bénéfice de la commande est concédée à l'acheteur uniquement et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur.

2.3 - Obligations de l'acheteur

L'acheteur s'engage au moment de la commande à ne cacher au vendeur aucuns détails sur le passif traumatique ou non de l'animal pouvant influencer dans l'exécution de la prestation demandée.

Le vendeur se réserve le droit de demander des comptes rendus écrits ou oraux (en direct avec le professionnel) médicaux du cheval à l'acheteur (ostéopathe, dentiste, vétérinaire autre...) si il le juge nécessaire pour le bon déroulement de la prestation ainsi que pour sa sécurité et celle de l'animal. Ceux ci devront être authentiques et dater de moins de 3 mois avant le début de l'exécution de la prestation.

En cas de refus ou de dissimulation sur les points ci dessus, le vendeur peut mettre un terme immédiat à la prestation sans remboursement des sommes déjà versées et se désengage totalement des résultats obtenus ou non avec le cheval au cours du travail effectué.

Article 3 - Tarifs

3.1 - Détails du prix

Les produits et services sont fournis au tarif en vigueur au jour de la passation de commande ou dans la proposition commerciale spécifique éventuellement adressé à l'acheteur. Les tarifs sont fermes et non révisables durant toute leur période de validité indiqué par le vendeur.

La TVA applicable est la TVA en vigueur au jour de la passation de commande, tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits et services.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou en transit sont à la charge de l'acheteur.

Les prix sont entendu en euros et ne comprennent pas :

- Les frais de déplacement pour les services, qui seront calculés lors de l'établissement du devis et sur le bon de commande sur une moyenne de 0,35€/km
- Les frais de livraison pour les produits qui seront calculés lors de la passation de la commande.

Article 4 - Remises et ristournes

En fonction des quantités commandées par l'acheteur ou livrées par le vendeur, en une seule fois, en un seul lieu ou de la régularité des commandes, l'acheteur pourra bénéficier de remises et ristournes sur les tarifs pratiqués par le vendeur.

Article 5 - Modalité de paiement

5.1 - Conditions de paiement

Pour toute commande l'acheteur procédera au paiement du prix demandé par :

- Chèque
- Espèce
- Virement bancaire

Les ventes sont définitives après le versement d'un acompte au vendeur, dont le montant est précisé sur le bon de commande. Il représente un pourcentage du prix total de la facture hors taxes.

Le solde du prix à payer au vendeur doit être versé à la date convenue sur le bon de commande et/ou la facture et correspond donc au prix total de la facture minoré du montant de l'acompte déjà versé.

5.2 - Pénalités de retard

En cas de retard de paiement de l'acheteur, le vendeur peut suspendre toute les commandes et prestations de services en cours , sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance fixé par les présentes CGV entraine de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, dès le jour suivant la date de règlement prévu sur la facture, l'application de pénalité de retard d'un montant égal au taux appliqué par la banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de quarante euros sera également due, de plein droit et sans notification préalable à l'acheteur. Le vendeur se réserve le droit de demander à l'acheteur une somme complémentaire si les frais de recouvrement s'avèrent supérieurs à ce montant.

Article 6 - Droit de rétractation

Suis-je concernée?

Article 7 - Livraison

7.1 - Livraison des produits

La livraison s'effectue conformément à la commande passée par l'acheteur, soit par envoi postal, soit par remise directe du produit à l'acheteur, soit par mise à disposition du produit dans les locaux du vendeur. Les délais pouvant différer selon les produits, ils sont précisés sur le bon de commande signé par l'acheteur.

7.2 - Exécution des prestations de services

Les prestations de services commandé par l'acheteur seront exécutées en fonction de la prestation choisie soit :

- Au domicile de l'acheteur
- Sur le lieu de vie du cheval
- Sur le lieu de pension proposé par le vendeur pour accueillir le cheval

Les modalités quand au lieu d'exécution des prestations de service seront précisés dans le bon de commandé signé par les deux parties.

Les délais d'exécution de ces prestations sont précisés dans un document annexe communiqué aux acheteurs et spécifiques à chaque service.

Le vendeur se réserve le droit de prolonger le délais d'exécution des prestations demandées si il le juge nécessaire pour des raisons d'ordre émotionnelles, mentales ou physiques pour le cheval concernés. Cela dans le but de respecter l'intégrité de l'animal.

Article 8 - Responsabilité - Garantie

8.1 - Garantie

L'acheteur bénéficie de la garantie légale d'éviction des vices cachés.

Aucune garantie contractuelle supplémentaire n'est prévue au profit de l'acheteur.

Aucune garantie ne pourra s'appliquer à défaut du règlement intégral des sommes du par l'acheteur au vendeur.

8.2 - Responsabilité

La responsabilité du vendeur ne peut être engagé qu'en cas de faute lourde, intentionnelle ou dolosive. Dans tout les autres cas, la responsabilité du vendeur ne pourra jamais être recherché ou engagé par l'acheteur.

Les acheteurs garantissent et indemnisent les éventuelles actions en responsabilité contre le vendeur pour des tiers au contrat.

En toute hypothèse, la responsabilité du vendeur si elle est engagé, ne pourra pas dépasser la valeur des produits ou services objet du contrat conclu avec l'acheteur.

Article 9 - Droit applicable, Litiges, Réclamations, Médiation

- Droit applicable : Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est le français. En cas de litige les tribunaux français seront seuls compétents.
- Traitement des réclamations : Pour toute réclamations merci de faire un mail à l'adresse suivante contact@caval-aura.fr
- Médiation et litiges de la consommation : Conformément au code de la consommation concernant la règlement amiable des litiges, le client peut en tout état de cause faire appel à une médiation conventionnelle auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différents en cas de contestation. En l'espèce le médiateur est :

En cas de difficulté survenant à l'occasion de la commande, le client s'adresse en priorité à Camille Saby Caval' Aura pour rechercher une solution amiable.